LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE MONTMAGNY

ANNONCE LA TENUE DE
INTERCLUBS CHAUDIÈRE-APPALACHES 2013
8AU 10 FÉVRIER 2013

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

1)	**Abénakis**	**11)**	**Les Tourbillons de St-Isidore**	**21)**	**St-Gédéon**
2)	**Beauceville**	**12)**	**Lévis**	**22)**	**St-Georges**
3)	**Black Lake**	**13)**	**Montmagny**	**23)**	**St-Gilles**
4)	**Charny**	**14)**	**St-Charles**	**24)**	**St-Henri**
5)	**Coleraine**	**15)**	**St-Côme**	**25)**	**St-Jean-Port-Joli**
6)	**Disraeli**	**16)**	**St-Damien**	**26)**	**St-Joseph**
7)	**East Broughton**	**17)**	**Ste-Croix**	**27)**	**St-Pamphile**
8)	**Élans B.S.R.**	**18)**	**Ste-Marie**	**28)**	**St-Prosper**
9)	**Les Dorisseaux de St-Agapit**	**19)**	**St-Ephrem**	**29)**	**St-Romuald/St-Jean**
10)	**Les Sillons d'Argent de Thetford Mines**	**20)**	**St-Étienne**		

Président(e) de la compétition : Marlaine PELLERON
Téléphone : 418-246-3378 Courriel : maryloupatin@hotmail.com

Représentant technique : À VENIR

Spécialiste de données en chef : Louise LEHOUILLIER
Téléphone : 418-832-0075 Courriel : louiselehouillier@videotron.ca

Spécialiste de données informatiques : Lyse LEFEBVRE
Téléphone : 418-407-4304 Courriel : lyselefebvre@videotron.ca

Spécialiste de données ordinateur : Carole GAUTHIER
Téléphone : 418-826-3184 Courriel : cajetang@videotron.ca

PATINAGE QUÉBEC

N^{O} DE SANCTION : IC-12-086

NOM DU CLUB HÔTE : C.P.A. Montmagny
ADRESSE : C.P. 202
Montmagny (Québec)
G5V 3S5

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Aréna de Montmagny
21, ave Ste-Brigitte Nord
Montmagny (Québec)
Tél. : 418-248-3378

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 X 200 pieds

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

B) Restrictions approuvées par le comité provincial :

a. IMPORTANT

NE PEUVENT PAS PARTICIPER À LA COMPÉTITION INVERCLUBS 2013

Les patineurs étant parmi les médaillés de la Finale provinciale STAR au cours de l'année précédente (compétition mars 2012).

Les deux (2) premiers patineurs de chacune des catégories de la Finale Régionale STAR 2013 (compétition janvier 2013) qui participeront à la Finale provinciale STAR 2013 (compétition mars 2013).

Si ces patineurs désirent compétionner à l'Interclubs, ils pourront le faire dans une catégorie supérieure seulement.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

Devront être reçus au plus tard le **31 DÉCEMBRE 2012** à l'adresse suivante :
Adresse : Marylaine Pellerin, Interclubs Chaudière-Appalaches 2013
1375, chemin de Pionniers Ouest
Cap-St-Ignace (Québec)
G0R 1H0

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1er juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

55.00 $ par événement (Catégories Débutant, Pré-Préliminaire / 75.00$ Catégories Junior Bronze et plus.
25.00 $ chaque événement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **C.P.A. Montmagny** et datés **au plus tard le 31 Décembre 2012.**

Aucun chèque postdaté après le 31 décembre 2012 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.
Des frais de **20.00 $** seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

UPU/CPC Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats « UPU » (un par un) et « CPC » (calcul par points cumulatifs) seront utilisées selon les catégories.

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.
Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission

Gratuit : Pour tous

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.
Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.
Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Trophée perpétuel

Non applicable

16.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis
À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
Sera disponible sur Internet à l'adresse : **www.cpamontmagny.com** / **www.acparcnca.com**

17.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition : selon les règlements de Patinage Canada
Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limites» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à venir $
Non applicable

19.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

20.0 Hébergement
HÔTEL OFFICIEL
À venir

AUTRES HÔTELS
À venir

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition INTERCLUBS CHAUDIÈRE-APPALACHES 2013

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

PATINEURS EN SIMPLE
CATÉGORIES SANS-LIMITES

Contenu de programme :

- **Sauts : six éléments de sauts au maximum**
  - **Un des sauts doit avoir un appel de type Axel.**
  - **Trois séquences ou combinaisons de sauts au maximum; les combinaisons de sauts ne peuvent pas contenir plus de deux sauts.**

  Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et, s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts.

- **Pirouettes : Deux pirouettes au maximum.**
  Toutes les pirouettes ne peuvent être désignées plus haut que le niveau B.
  - **Une des pirouettes peut être de n'importe quelle nature.**
  - **Une des pirouettes doit être combinée ou sautée.**
  - **Les 2 pirouettes ne doivent pas avoir le même code.**

- **Séquence de pas ou une séquence en position arabesque au maximum**
  Toutes les séquences de pas et séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées plus haut que le niveau B.

- ***Aucune restriction de test.***

☒ **SANS LIMITES 6 ANS**
☒ Dames

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

☒ **SANS LIMITES 7 ANS**
☒ Dames

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

☒ **SANS LIMITES 8 ANS**
☒ Dames

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

☒ **SANS LIMITES 9 ANS**
☒ Messieurs

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1er juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories)
Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1er juillet au 30 juin)
Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1er juillet au 30 juin)

* Équivalence de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvénile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice:	Or
Junior:	Or
Sénior:	Or

PATINEURS EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

☒ **DÉBUTANT**
Avoir réussi l'étape 5 du programme de Patinage Plus, mais ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

☒ Dames ☒ Messieurs

Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Contenu de programme :

- **Saut de valse**
- **Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)**
- **Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piqué (toeloop), boucle (loop)**
- **1 pirouette**
  - **Une position de base sans changement de pieds.**
  - **Les pirouettes sautées sont interdites.**
  - **Les pirouettes combinées sont interdites.**
- **Une séquence de deux arabesques avant au maximum**
- **Aucun saut ne peut être répété, même en combinaison**
- **Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.**

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

☒ **PRÉ-PRÉLIMINAIRE**
Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
☒ Dames ☒ Messieurs

Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

☒ **PRÉLIMINAIRE**
Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
☒ Dames ☒ Messieurs

Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

☒ **JUNIOR BRONZE**
Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
☒ Dames ☒ Messieurs

Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

☒ **SENIOR BRONZE**
Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
☒ Dames ☒ Messieurs

Un programme libre d'une durée de 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)

☒ **JUNIOR ARGENT**
Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
☒ Dames ☒ Messieurs

Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

☒ **SENIOR ARGENT**
Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
☒ Dames ☒ Messieurs

Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

☒ **OR**
Avoir réussi le test complet or de style libre

☒ Dames – Un programme libre d'une durée de 3 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)

☒ Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes (+/- 10 secondes)

ÉPREUVES D'INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada: Tests d'interprétation

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

☒ **Homme**

☒ **Dame**

☒ **APPRENTI :**	Aucun test d'interprétation réussi Durée : 1 à 2 minutes +/- 10 sec.
☒ **INITIATION :**	Aucun test d'interprétation réussi Durée : **1.5** à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **INTRODUCTION :**	doit avoir réussi le test certificat introduction du test d'interprétation Durée : **1.5** à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **BRONZE :**	doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation, **mais pas plus** Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **ARGENT :**	doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation, **mais pas plus** Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **OR :**	doit avoir réussi le test certificat or, **mais pas plus** Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.